

Écrit par Yvon Lefebvre  
26-08-2008

Québec, le 26 août 2008

Monsieur Daniel Robitaille, DG  
Site de la Baie de Beauport  
CPS de la Canardière  
Québec, Qc G1J 5K3

Objet : Zone *kitesurfers* et véliplanchistes / suivi de correspondance

Monsieur Robitaille,

Ci-après, un rappel de correspondance pour lequel nous apprécierions une mise à jour concernant les demandes qui vous ont déjà été formulées.

**Lettre du 27 juin 2008** : Améliorations à prioriser

Surface gazonnée (priorité no I)

Comme déjà mentionné, l'utilisation d'une surface gazonnée est très importante pour y déposer, gréer et dégréer nos équipements, autant pour les kites que pour les planches à voile. Nous avons demandé la pose de tourbe dans les plus brefs délais dans toute la section Nord, Est et Sud Est [\[1\]](#) aux limites du stationnement.

Commentaires

Vous nous avez répondu dans un courriel le 10 juillet dernier que la pose de tourbe aux endroits mentionnés avait été acceptée et devait être faite après l'événement du 15 août. Maintenant que cet événement est passé, pourriez-vous nous informer d'un échéancier plus précis à cet effet.

Anémomètre (priorité no II)

L'information en **temps réel** et historique des conditions météo constitue une donnée d'une très grande importance pour la pratique sécuritaire de nos activités.

Commentaires

Il y a un anémomètre déjà installé sur le bâtiment de la vigie depuis quelque temps. Vous nous aviez alors verbalement signifié que vous aviez de la difficulté à faire installer une ligne téléphonique pour l'accessibilité en ligne de cette information.

Ce problème est-il résolu? Si non quand prévoyez-vous qu'il le soit? Entretemps, qu'elle serait votre suggestion pour rendre cette information aussi disponible que possible (ex. tél cellulaire de la vigie utilisé par M. Jean-François Gacougnolle, ou autre).

**Lettre du 25 juillet 2008** : sécurité sur l'eau

Nous vous avons alors signalé un problème de communication entre la zone concernée et la vigie (sécurité sur le plan d'eau), lorsque les préposés ne sont plus en service, généralement après 16 ou 17 heures, mais aussi à d'autres moments de la journée.

Cette situation ne permet pas une intervention rapide de la sécurité. Rappelons que la vision de la vigie pour la zone visée est limitée par la végétation et certains arbres. En cas de besoin ou d'urgence, le seul moyen pour les usagers est de se rendre à pied au bâtiment de la vigie pour les informer de la situation. Cette façon de faire est longue, fastidieuse et est susceptible de ne pas permettre de donner suite en temps à une situation d'urgence.

#### Commentaires

Lorsque les préposés ne sont plus en service dans la zone, cela devrait être clairement indiqué (par une pancarte ou autrement). Ainsi les usagers sauraient qu'ils doivent eux-mêmes prendre les initiatives qui s'imposent, notamment de prévenir la sécurité au besoin.

Comme plusieurs usagers possèdent un appareil de communication mobile, un no de téléphone permettant de communiquer avec la vigie (sécurité) devrait être mis très en évidence à cet effet. De plus, comme second recours, le no de la station radio de la Garde Côtière (\*16), valable seulement sur cellulaire, devrait être affiché.

Pourriez-vous nous indiquer ce qui a été fait ou que vous prévoyez faire à ce sujet. La sécurité est un sujet très sérieux et il ne faudrait pas attendre un incident malheureux pour apporter certains correctifs qui s'imposent.

Accepter Monsieur Robitaille, l'expression de nos sentiments distingués et d'entière collaboration.

Yvon LefebvrePrésident fondateur 2006-2007Conseiller  
spécial AKVQAssociation des kitesurfers et véliplanchistes de  
Québec

2882 Terrasse du  
FleuveLévis, Qc G6V  
9W6418 834-2580  
rés.418 576-6182 cell.

Cc. Patrice Drouin, pdg GESTEV  
Jean-François Gacougnolle, responsable de la sécurité  
Guy Bélanger, directeur Sports, loisirs et vie communautaire, Ville de Québec

PS Cette lettre, ainsi que la réponse anticipée, seront publiées sur notre site Internet AKVQ.ca

---

[\[1\]](#) La végétation actuelle dans ce secteur est très nuisible parce qu'elle diminue grandement la surface utilisable. Nous demandons qu'elle soit remplacée par de la tourbe

Dernière mise à jour : ( 26-08-2008 )

**Fermer la fenêtre**